

Catalogue de mesures Bulle 2019

Contenu :

- Description
- Etat des mesures réalisées
- Collection d'idées pour le programme d'activités
- Explication
- Fichiers
- Fichiers des autres cycles

Statut: Finaliser la certification

1 Développement, planification urbaine et régionale

1.1 Stratégie énergie-climat

1.1.1 Objectifs énergétiques et climatiques

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	6	6	90.0%	0.0%

Description

La collectivité a défini une vision stratégique et des objectifs qualitatifs et quantitatifs ambitieux pour sa politique énergétique, climatique et de mobilité.

Etat des mesures réalisées

B: La commune dispose d'une stratégie avec son plan communal des énergies qui est actualisé régulièrement (2005,2011). Le dernier, datant de 2014, se base sur la société à 2'000 Watts (S2W). Le plan communal est mis en consultation publique.

M: Des objectifs quantitatifs sont fixés pour 2020, 2035 et 2050 avec les facteurs de réduction de S2W. Ces objectifs sont en adéquation avec les politiques cantonales et nationales.

Dans son plan d'aménagement local, la commune s'est fixée des objectifs qualitatifs :

- Réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES
- Planification d'une mobilité plus durable
- Contrainte de raccordement au CAD dans les zones d'influence de ce dernier.

Collection d'idées pour le programme d'activités

Remettre à jour le plan de 2014 en y incluant le monitoring des indicateurs.

Fichiers

[Concept de mise en oeuvre de la société à 2000 watts](#) .PDF, 1997 kB

24 mai 2019, Clarence Chollet

1.1.2 Programme de politique énergie-climat

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	6	6	80.0%	0.0%

Description

La collectivité concrétise sa vision et les objectifs qu'elle a fixés par des actions concrètes à court, moyen et long terme et par ses instruments de planification.

Etat des mesures réalisées

B: La commune dispose d'un Plan communal des énergies (Concept de mise en oeuvre de la société à 2000 watts) avec des fiches actions à court et moyen terme.

M: Les fiches actions présentent les délais, le responsable de la mise en oeuvre, le budget prévisionnel et les partenaires externes. Les indicateurs sont basés sur les indicateurs de la société à 2'000 Watts. Un programme de politique énergétique à court terme (plan d'action) est actualisé annuellement avec l'aide du CCE.

Le plan communal des énergies est disponible sur le site Internet de la ville :

[http://www.bulle.ch/dl.php/\[...\]_Bulle_Rapport_final_V3.pdf](http://www.bulle.ch/dl.php/[...]_Bulle_Rapport_final_V3.pdf)

E: La mise en oeuvre des actions est bien avancée et suit le calendrier défini.

Fichiers

[Plan d'action 19-23](#) .XLSX, 92 kB

19 sept. 2019, Clarence Chollet

1.1.3 Bilan, système d'indicateurs

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	10	10	90.0%	0.0%

Description

La collectivité dispose d'un bilan énergétique et climatique pour l'entier du territoire communal, ou d'un système d'indicateurs pour contrôler la mise en œuvre de la politique énergétique et climatique.

Etat des mesures réalisées

B: La commune dispose d'indicateurs pour suivre la mise en œuvre de sa politique énergétique et d'un bilan énergie territorial intégré au rapport S2W.

M: Le délégué à l'énergie tient à jour annuellement depuis 2011 de nombreux indicateurs qui permettent de monitorer les effets de la politique énergétique de la Ville de Bulle.

Les indicateurs suivis sont, notamment:

- Consommation d'électricité sur le territoire communal
- Consommation d'eau sur le territoire communal
- Vente des différents "produits" électricité par GESA
- Nombre d'installation photovoltaïque
- Mix énergétique GESA
- Eclairage publique (nb luminaires, consommation,...)
- Consommation CAD
- etc.

Collection d'idées pour le programme d'activités

Suivi des indicateurs S2W tous les 4 ans

Fichiers

[Statistiques énergétiques](#) .XLSX, 43 kB

4 oct. 2019, Clarence Chollet

1.1.4 Adaptation aux changements climatiques

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	6	6	60.0%	0.0%

Description

La collectivité prend des mesures d'adaptations aux effets locaux - déjà avérés ou prévisibles - du changement climatique.

Etat des mesures réalisées

B: La Ville a participé à une étude à l'échelle cantonale sur l'adaptation aux changements climatiques avec une définition des risques et des opportunités. Il n'existe actuellement pas de planification communale sur ce thème.

M: La Ville connaît les dangers naturels présents sur son territoire par le biais du géoportail du canton. Cela est retranscrit dans les documents d'urbanisme. Seuls des risques d'inondations sont présents sur le territoire communal comme dangers naturels.

La plantation systématique d'arbres au bord des routes est une très bonne mesure d'adaptation aux changements climatiques. La végétalisation des toits plats est également obligatoire. De plus, les arbres majeurs sont protégés.

L'approvisionnement en eau potable est garanti à long terme grâce aux captages.

Collection d'idées pour le programme d'activités

Définir une planification pour l'adaptation aux changements climatiques avec des mesures et un suivi de la mise en œuvre.

1.1.5 Gestion déchets et des ressources

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en œuvre	6	6	80.0%	0.0%

Description

La stratégie de gestion des déchets de la collectivité vise la minimisation des déchets, ainsi qu'une utilisation énergétique respectueuse du climat et une gestion efficace pour les ressources du territoire communal, par ex. concernant la structure des coûts, la logistique de la collecte, les stratégies de valorisation et la communication / l'information.

Etat des mesures réalisées

B: La commune effectue le ramassage des ordures ménagères en porte à porte. Il y a deux grandes déchetterie sur la commune pour les recyclables. En plus, des puits de récolte sont présents pour le papier et les ordures ménagères limitant les transports. Un règlement est disponible sur le site Internet de la Ville

Toutes les filières de recyclage (12) sont rigoureusement structurées et organisées. Des appels d'offres sont régulièrement effectués. Un container géré par une association est mis à disposition à la déchetterie pour les objets encore utilisables.

M: Les ménages payent la taxe au sac et une taxe de base.

Un calendrier avec un guide de tri est distribués à tous les habitants et également disponible sur le site Internet de la commune

Taux de recyclage : 68%

Recyclables: centre de collecte en place. Taux de recyclage élevé, notamment grâce à la taxe au sac.

1.2 Développement territorial

1.2.1 Planification énergétique territoriale

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en œuvre	10	10	100.0%	0.0%

Description

Une planification énergétique coordonne l'utilisation territoriale des énergies renouvelables et des rejets de chaleur. Elle sert de base pour la planification de leur utilisation et elle est en adéquation avec les autres instruments de planification et de monitoring de la collectivité (comme la planification urbaine et régionale).

Etat des mesures réalisées

B: La commune dispose d'une planification énergétique (Plan directeur des énergies) intégrée dans le plan d'aménagement local et qui est mise régulièrement à jour. La dernière version date de la révision du PAL en 2018. Des zones de raccordement obligatoire au chauffage à distance ont été définies, ainsi que des zones d'extension future du CAD et des secteurs d'énergie renouvelable.

M: GESA et Groupe E Celsius sont intégrés dans la planification.

La planification énergétique est disponible sur le site Internet de la commune.

Un cadastre du CAD et des zones de développement et un cadastre solaire sont disponibles sur le site de GESA. (<https://www.gruyere-energie.ch/annuaire#cadcadastre>)

Collection d'idées pour le programme d'activités

Fichiers

[Plan directeur des énergies](#) .PDF, 4935 kB

4 oct. 2019, Clarence Chollet

1.2.2 Planification de la mobilité et de la circulation

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	10	10	90.0%	0.0%

Description

La planification de la mobilité coordonne les différents modes de transport du territoire communal dans l'objectif de favoriser une mobilité durable et respectueuse du climat. Elle sert de base pour la planification de leur utilisation et elle est en adéquation avec les autres instruments de planification et de monitoring de la collectivité (comme la planification urbaine et régionale).

Etat des mesures réalisées

B: La commune dispose de trois plans directeurs des circulations : TIM, TP et MD datant de 2012 et mis à jour en 2018 lors de la dernière révision du PAL ainsi que d'un concept de stationnement datant de 2015 et mis à jour en 2018.

M: La commune dispose du label BYPAD avec un plan d'actions pour sa politique en faveur du vélo.

Définition d'objectifs contraignants visant une diminution du trafic en ville de 50%. Concept de stationnement en vigueur. Concept global pour les zones de limitation de vitesse (30 et 20). Plan de réseau "Mobul". Schéma directeur piétonnier et cyclable y.c. écoles. Gros effort de communication sur le thème de la mobilité. Commission vélo en place et active. Les documents se trouvent dans les mesures spécifiques du chap. 4.

Collection d'idées pour le programme d'activités

Ev. travailler sur la mobilité électrique

Fichiers

[Planification des zones à vitesse modérée](#) .PDF, 8173 kB

9 sept. 2019, Clarence Chollet

1.3 Instruments contraignants pour propriétaires fonciers et autorités

1.3.1 Instruments contraignants pour les propriétaires fonciers

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	10	10	90.0%	0.0%

Description

La collectivité se sert des instruments de planification, comme les plans directeurs ou les plans de zones, les règlements de constructions ou les plans spéciaux d'affectation et d'aménagement, pour assurer la mise en œuvre des objectifs énergétiques et climatiques auprès des maîtres d'ouvrage privés.

Etat des mesures réalisées

B: Le PAL et le RCU, contenant plusieurs instruments contraignants, viennent d'être révisés.

M: Les contraintes sont, notamment:

- Obligation de se raccorder au CAD dans le périmètre défini (art. 19)
- Hors périmètre CAD, au minimum 50% renouvelables. (art.21bis)
- Obligation d'aménager des espaces de jeux et des jardins potagers (art. 175)
- Restriction des places de stationnement et nombre de places fixées en fonction de la norme VSS SN 640 281 (art. 165) ainsi que bonus d'utilisation du sol si 85% des places sont souterraines (art. 168)
- Principes de densification, mobilité durable et espaces verts dans les PAD définis dans le RCU
- Obligation de végétaliser les toits plats (art. 18)

Très bon taux de raccordement au CAD (727 bâtiments fin 2018 et une cinquantaine de bâtiments raccordés chaque année). Les autres instruments sont bien suivis aussi.

Fichiers

[RCU](#) .PDF, 1285 kB

30 sept. 2019, Clarence Chollet

1.3.2 Appels d'offres et remises en droit de superficie par la collectivité (instruments contraignants pour les autorités)

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	10	10	70.0%	0.0%

Description

Les appels d'offres, les projets de développement de quartiers ou de sites, les ventes de terrains ou les remises en droit de superficie sont orientés dans le sens des objectifs énergétiques et climatiques de la collectivité.

Etat des mesures réalisées

B: Adoption du "standard bâtiments 2011" en 2013 par la commune et le CC. Par ailleurs, les exigences légales de la loi sur l'énergie sont des constructions ou des rénovation avec des performances équivalentes à Minergie P ou Minergie A.

M: Les concours d'urbanisme précisent que les projets doivent s'appuyer sur des solutions durables. Mise en concurrence des entreprises qui veulent s'installer sur les terrains communaux avec analyse multicritère des candidatures (environnemental, mobilité, économie, densité, architecture).

Collection d'idées pour le programme d'activités

Formaliser et intégrer à chaque concours d'urbanisme ou droit de superficie des critères sur l'énergie en se basant sur la loi cantonale et le standard bâtiment
Suivre les impacts sur les émissions de CO2 et les économies d'énergie

1.4 Procédures de construction

1.4.1 Suivi des travaux de construction : conseil, vérification, contrôle

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	10	8	50.0%	20.0%

Description

La collectivité utilise la marge de manœuvre dont elle dispose afin de garantir l'efficacité énergétique et la préservation du climat dans les projets de construction et leur réalisation, avec une part élevée d'énergies renouvelables.

Etat des mesures réalisées

Réduction du potentiel à 8, l'examen des dossiers est de compétence cantonale.

B: Organisation et responsabilités définies au sein du DT. Examen des dossiers de mise à l'enquête en collaboration avec le Canton pour les aspects énergétiques. Personnel avec disponibilités suffisantes. Instructions de service en place.

Tous les dossiers sont contrôlés puis soumis au Canton pour approbation.

M: Contrôle ponctuel sur chantier pour les aspects énergétiques.

Des moyens ont été mis au budget 2020 pour améliorer le contrôle sur chantier. Le propriétaire devra financer le suivi du chantier par des experts (géomètre, feu, ingénieur,...), ce qui comprend le volet énergétique. Le dépôt d'une demande de permis de construire où un dossier énergétique a été demandé sera soumis à cette procédure.

Collection d'idées pour le programme d'activités

Contrôler la présence du CECB dans le dossier du permis d'habiter
Définir un processus pour le contrôle des chantiers, externaliser ce contrôle
Fournir des informations aux maîtres d'ouvrage

2 Bâtiments de la collectivité et installations

2.1 Normes, planification et exploitation

2.1.1 Normes pour la construction et la gestion des bâtiments publics

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	6	6	60.0%	0.0%

Description

La collectivité se base sur les normes énergétiques et environnementales les plus élevées pour la construction et la gestion des bâtiments publics et des installations et anticipe les futures exigences liées au climat.

Etat des mesures réalisées

B: La commune a adopté le standard bâtiment 2011 courant 2013

La Commune applique des standards performants lors de la construction ou la rénovation de ses bâtiments, comme le veut la loi cantonale.

M: Projet réalisés ces dernières années : Ecole de Dardens, Minergie-P

Part de Minergie en % : Env. 40% (statistique en baisse, car les bâtiments rajoutés à la comptabilité énergétique depuis 2015 ne sont pas exemplaires). Les bâtiments suivis via Enercoach représentent environ 95% de la consommation totale des bâtiments communaux.

Collection d'idées pour le programme d'activités

Adopter et appliquer le nouveau standard bâtiment

2.1.2 Comptabilité énergétique et optimisation de la gestion

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	8	8	95.0%	0.0%

Description

La collectivité assure une gestion des bâtiments publics et des installations optimale du point de vue énergétique et climatique en termes d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'eau.

Etat des mesures réalisées

B: La commune possède 90 bâtiments (administratif et financier), un inventaire est disponible.

La commune effectue une comptabilité énergétique sur tous les bâtiments qui ont une consommation significative. Ces bâtiments représentent environ 95% de la consommation totale des bâtiments communaux.

M: 32 bâtiments sont suivis avec une comptabilité énergétique via Enercoach (19 depuis 1999 et 13 ajoutés en 2016) avec une correction climatique (consommations énergie finale et primaire, eau, émissions de CO2). Le délégué à l'énergie est en charge de la comptabilité énergétique. Participation active à la campagne Display pour informer les utilisateurs. Outil utilisé pour discuter avec les concierges.

Collection d'idées pour le programme d'activités

Fichiers

[Rapport Comptabilité énergétique 2017 - 2018](#) .PDF, 799 kB

4 avr. 2019, Jérôme Attinger

[liste batiments Bulle.pdf](#) .PDF, 1633 kB

17 sept. 2019, Clarence Chollet

2.1.3 Stratégie et programme d'assainissement

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	6	6	70.0%	0.0%

Description

Le programme d'assainissement et le plan d'investissement visent l'optimisation énergétique, la préservation des ressources / du climat et la gestion durable des bâtiments et équipements publics.

Etat des mesures réalisées

B: Un plan d'assainissement est disponible pour la valorisation patrimoniale des bâtiments (énergie incluse) sur la base des CECB, une planification financière existe.

Vision d'ensemble globalement connue. Des audits énergétiques sont réalisés au coup par coup avec la mise en œuvre de mesures (5-6 audits planifiés en 2020). Plan de valorisation patrimoniale des bâtiments existants à court, moyen et long terme. Les opportunités énergétiques sont étudiées au coup par coup.

M: Avec le plan de valorisation patrimoniale, les travaux sont intégrés dans la planification financière et le budget est alloué annuellement (y.c. énergie).

Le plan a été mis en œuvre et ajusté régulièrement ces dernières années

Il existe encore un potentiel d'amélioration sur la partie énergie.

Collection d'idées pour le programme d'activités

Réaliser un audit énergétique global du patrimoine pour ajouter l'énergie dans le programme de rénovation du patrimoine communal

2.1.4 Constructions ou rénovations exemplaires

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	6	6	70.0%	0.0%

Description

La collectivité a réalisé des constructions et/ou des rénovations exemplaires voir même "phares".

Etat des mesures réalisées

B:

La commune applique par principe des critères exigeants en terme de rénovation et de construction, sans pour autant que des règles soient formalisées.

M:

Le nouveau bâtiment scolaire de Dardens a ouvert ses portes à la rentrée 2018. Sa structure porteuse est en bois issu des forêts bulloises (quelque 450 m3) et le revêtement de ses façades est en acier de type Corten. Quant à la toiture végétalisée, elle est équipée de panneaux solaires photovoltaïques. Le bâtiment a été conçu afin de respecter le label Minergie-P et doit obtenir son certificat prochainement. Le coût total de réalisation avoisine les 8,4 millions de francs.

2.2 Valeurs cibles pour l'énergie, l'efficacité et l'impact sur le climat

2.2.1 Energies renouvelables pour la chaleur (et le froid)

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	8	8	100.0%	0.0%

Description

La collectivité se fournit autant que possible en chaleur (et froid) renouvelable pour ses bâtiments et équipements publics.

Etat des mesures réalisées

Aide au calcul Enercoach : 100%

65.8% de l'énergie finale provient de source renouvelable

2.2.2 Energies renouvelables pour l'électricité

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	8	8	65.0%	0.0%

Description

Les bâtiments et installations communaux sont approvisionnés par un mix électrique renouvelable et écologique.

Etat des mesures réalisées

B:

La décision a été prise de passer au produit "visionnaire" de GESA (commune actionnaire à 86%). Actuellement, pour les 12 sites avec une conso <100 MWh/an, le mix énergétique est de 94.5% hydraulique locale et 5.5% solaire local (écoles Tourmaline et Condémines). Pour les 57 sites >100 MWh/an, 70% hydraulique local et 30% solaire local. Espace Gruyère est en produit "conservateur", mais la décision de passer au renouvelable va être prise en 2019. 2 autres bâtiments sont en produit "malin" 100% renouvelable.

M:

La commune développe avec GESA les opportunités pour l'utilisation des toitures appartenant à la commune.

E:

Electricité renouvelable: 72%

Electricité verte: 18%

--> 37% selon Enercoach. Pondération de 95%--> 35

Collection d'idées pour le programme d'activités

2.2.3 Efficacité énergétique pour la chaleur (et le froid)

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	8	8	65.0%	0.0%

Description

La collectivité vise la plus grande efficacité énergétique possible pour l'approvisionnement en chaleur (et en froid) de ses bâtiments et équipements publics.

Etat des mesures réalisées

Enercoach : 68% -> Pondération de 95%: 65

Le parc immobilier de la commune est relativement ancien. Lors de chaque remplacement d'installations, l'optimisation est systématiquement recherchée.

Collection d'idées pour le programme d'activités

Optimiser les installations en place du patrimoine communal avec de petits investissements et/ou la mise en place d'EnergO

2.2.4 Efficacité énergétique pour l'électricité

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	8	8	34.0%	0.0%

Description

La collectivité vise la plus grande efficacité énergétique possible pour l'approvisionnement en électricité de ses bâtiments et équipements publics.

Etat des mesures réalisées

Enercoach : 36% -> pondération de 95%: 34

Le parc immobilier de la commune est relativement ancien. En fonction des travaux dans les bâtiments, tout est optimisé. Détecteurs installés. Les systèmes de ventilation sont sur horloge. Les ampoules économiques sont systématiquement installées. Réglage extérieur selon les saisons et en fonction des besoins effectifs. 90 % de la SRE prise en compte.

2.2.5 Emissions de CO2 et de gaz à effet de serre

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	8	8	78.0%	0.0%

Description

La collectivité réduit autant que possible les émissions de CO2 et de gaz à effet de serre causées par l'exploitation des bâtiments et équipements lui appartenant.

Etat des mesures réalisées

Indicateur GES Electricité sur Enercoach : 86.9%
 Indicateur GES Chaleur/froid sur Enercoach : 76.6%
 Moyenne total : 81.75% -> Pondération de 95%: 78

2.3 Eclairage et eau

2.3.1 Eclairage public

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	6	6	95.0%	0.0%

Description

L'éclairage public reflète le rôle exemplaire que joue la collectivité dans sa gestion dans le domaine énergétique, notamment au travers des technologies retenues, d'une gestion efficiente et écologique de l'éclairage et de l'optimisation en continu des installations.

Etat des mesures réalisées

B: Analyse complète effectuée avec plan de mesures.

Mandat donné à Gruyère Energie SA d'entretenir et optimiser le réseau. Mesures appliquées avec définitions de standards par types de rues.

Le renouvellement vers des lampes économes est systématique et pratiquement terminé: il ne reste que 32 anciennes lampes pour 1'155 nouvelles et 1'029 LED.

La commune pratique un abaissement nocturne de 50% sur une grande partie de ses luminaires LED.

M: 32 anciennes lampes pour 1'155 nouvelles et 1'029 LED.

2011: 29.9 kWh/km de rue éclairée

2018: 17.0 kWh/km de rue éclairée

(Voir fichier Excel des statistiques)

E: Nb d'habitants arrondi à 25'000 (23'503) -> 35%

Collection d'idées pour le programme d'activités

2.3.2 Economies d'eau

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	4	4	77.0%	0.0%

Description

La collectivité gère la consommation d'eau de ses bâtiments et installations de façon à économiser l'énergie et ménager les ressources.

Etat des mesures réalisées

M: Les consommations d'eau sont suivies dans Enercoach. Elles sont analysées pour optimiser les consommations. Toutes les fontaines connues, analysées et optimisées

A chaque changement : robinets mitigeurs à économie d'eau installés.

Peu de communication sur l'utilisation rationnelle de l'eau.

Recherche des fuites sur réseau en vigueur et assainissement immédiat des conduites d'eau défectueuses. Un gros effort a été fait dans le domaine: les pertes ont été réduite de 50% de 2016 à 2018. Appareils et robinets économes en eau ont installés dans les grands bâtiments communaux.

Une vidéo communique sur l'approvisionnement en eau et l'énergie. (<http://www.leaudici.ch/>)

E: Enercoach : 28% -> Pondération de 95%: 27

3 Approvisionnement et dépollution

3.1 Stratégie d'entreprises des distributeurs d'énergie

3.1.1 Stratégie d'entreprise des sociétés d'approvisionnement

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	10	10	80.0%	0.0%

Description

La collectivité incite, dans la mesure de ses possibilités, ses fournisseurs d'électricité/gaz/eau à adopter une stratégie de durabilité et à soutenir ainsi l'efficacité énergétique, l'augmentation de l'utilisation des énergies renouvelables, et la protection de la biodiversité et du climat.

Etat des mesures réalisées

B: Distributeurs sur le territoire: GESA (Gruyère Energie SA - électricité et CAD, actionnariat à 86%) dispose d'objectifs en interne selon les domaines :

- extension du CAD
- augmentation de la part des énergies renouvelables certifiées dans l'électricité
- audits
- autres produits (mobilité électrique...)

Groupe E (électricité pour certains gros consommateurs et des privés sur une petite zone de desserte historique en périphérie de Bulle) et Celsius (gaz uniquement pour le process), pas actionnaire. Groupe E dispose également d'une stratégie allant dans le sens demandé.

M: GESA:

- la commune participe au conseil d'administration se réunissant régulièrement
 - Rapports annuels GESA avec présentation des produits offerts.
 - Les prestations mentionnées sont réglées contractuellement avec GESA.
- GESA est un appui important dans la politique énergétique communale (délégué énergie)
 Il y a un réel travail entre GESA et la Ville.

3.1.2 Offre, vente et utilisation de produits durables et services (Electricité / Gaz / Chaleur / Eau)

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	12	12	85.0%	0.0%

Description

La collectivité s'engage, dans la mesure de ses possibilités, en faveur d'une offre de produits durables, de services et de stratégies de marketing allant dans le sens de la promotion de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et la protection de la biodiversité et du climat. La collectivité s'engage aussi en faveur de la vente et de l'utilisation de ces produits. Ceux-ci comprennent des offres pour l'électricité, le gaz, la chaleur et l'eau, ainsi que du conseil et des services.

Etat des mesures réalisées

B: GESA est structuré par secteur et les ressources sont clairement identifiées. La clientèle bénéficie de conseils-énergie et les produits et services suivants sont proposés:

- raccordement CAD (démarchage proactif, soutien)
- audit énergétique / CECB
- électricité renouvelable/verte
- conseils gros consommateurs et privés
- contracting (CAD, PV)

M: Les produits et services sont mis en avant. Le chiffre d'affaire généré par les produits et services "efficacité énergétique" augmente chaque année:

- 2017 : 228'000.- (0.4%)
- 2018 : 270'000.- (0.5%)

E : GESA a décidé en 2017 que tous ses clients recevraient du courant renouvelable par défaut. 10% des clients ont demandé le produit "conservateur" (stable depuis).

Electricité renouvelable (90%): 25/30

Electricité verte (3%): 10/20

-> 35

Collection d'idées pour le programme d'activités

Etudier et développer, suivant le contexte national, une action pilote sur la mise en place de Smart-Meters pour l'électricité et/ou le chauffage

3.2 Approvisionnement, dépollution et exploitation énergétique

3.2.1 Production d'électricité renouvelable sur le territoire communal

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	15	15	90.0%	0.0%

Description

La collectivité favorise l'exploitation du potentiel territorial pour la production durable d'électricité renouvelable.

Etat des mesures réalisées

B: Les potentiels ont été estimés avec Région Energie. Un cadastre solaire a été réalisé.

PV : 19'000 MWh

Biomasse : 2'200 MWh

Hydraulique : 11'500 MWh

Total : 32'700

Évaluation du potentiel éolien cantonal 2014 : Bulle en zone d'exclusion ferme en grande majorité. le reste en zones d'exclusion avec possibilités résiduelles.

M: GESA a un bon développement d'installations solaire sur le territoire communal et le potentiel hydroélectrique est épuisé.

GESA exploite une usine hydraulique à Charmey (production de 17'000 MWh) qui n'a pas bénéficié d'un renouvellement de concession après 2011, une turbine du débit de dotation (95 MWh) et une mini-turbine d'eau potable à Vaucens (production de 103 MWh) ainsi que de nombreuses installations photovoltaïques.

E: Production 2018:

PV : 6'031 MWh (32% du potentiel total)

PV: 0.25 kW produit/habitant (moyenne suisse en 2016: 0.197 kWp/hab)

Collection d'idées pour le programme d'activités

3.2.2 Chaleur renouvelable (couplage chaleur-force et récupération de chaleur)

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	15	15	90.0%	0.0%

Description

Grâce à la mise en œuvre de sa planification énergétique, la collectivité encourage l'utilisation des rejets de chaleur ainsi que la production et l'utilisation de chaleur renouvelable en réseau (p. ex réseaux de chaleur, y.c. refroidissement, couplage chaleur-force).

Etat des mesures réalisées

B: Un réseau CAD très étendu est présent dans la Ville de Bulle. Le CAD fonctionne au bois, en partenariat avec une scierie. Un cadastre est disponible:

<https://www.gruyere-energie.ch/annuaire?id=32>. La nouvelle centrale de chauffe en Planchy récupère de la chaleur industrielle et un CCF y est installé. Le potentiel de développement est suivi par GESA.

M: 3 centrales de chauffe alimentent le CAD de Bulle: Palud (2006), Pâla (2017) et Planchy (2016): P biomasse/récupération: 26.5MW & P fossile: 33.2MW et une centrale existe à la Tour-de-Trême (P biomasse : 0.65MW & P fossile : 0.4MW). Le CCF de Planchy a une puissance de 7'000 MWh/an. La zone de desserte du CAD couvre environ 80% du territoire communal (bâti), elle va s'étendre ces 4 prochaines années.

Le CAD a fonctionné à l'énergie renouvelable à hauteur de 87% en 2018. Ce pourcentage est en baisse ces dernières années en raison de la densification. De nouvelles centrales sont étudiées (récupération de chaleur) pour pallier à ce problème, de même qu'une mise en réseau des CAD régionaux.

E: Le potentiel est bien exploité et l'extension est planifiée.

3.2.3 Production et consommation de chaleur renouvelable sur le territoire communal (installations individuelles)

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	10	10	90.0%	0.0%

Description

Grâce à la mise en œuvre de sa planification énergétique, la collectivité favorise l'exploitation du potentiel territorial pour la production et l'utilisation de chaleur et de froid renouvelable via des installations individuelles.

Etat des mesures réalisées

B: Le raccordement au CAD (bois) est obligatoire et soutenu financièrement ou le recours aux énergies renouvelables est demandé. 727 bâtiments sont raccordés au CAD en 2018. Environ 30% des bâtiments (2012) sont chauffés grâce à des PAC, cela provient de la politique énergétique active de la Ville: raccordement au CAD ou recours aux énergies renouvelables à au moins 75% dans le périmètre CAD et recours aux énergies renouvelables à au moins 50% hors zone CAD. A noter que de nombreux bâtiments sur le territoire communal se sont construits récemment (boom démographique).

M: La commune et GESA collaborent pour développer le CAD. Le RCU est restrictif et incite la production et la consommation de chaleur renouvelable.

E: Le Concept de mise en œuvre de la société à 2000 watts a mis en évidence que 50% de l'énergie utile pour la production de chaleur était issue de sources renouvelables (en 2012).

Collection d'idées pour le programme d'activités

Communiquer sur le chauffage à distance et étendre le réseau

3.2.4 Approvisionnement en eau et gestion

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	8	8	80.0%	0.0%

Description

La collectivité veille à un traitement efficient de l'eau potable, ainsi qu'à une gestion de l'eau potable et des eaux de pluie permettant d'assurer la préservation des ressources.

Etat des mesures réalisées

B: La distribution d'eau est gérée par Eau Sud, taux de participation de la commune: 72,35%
 90% du réseau est gravitaire et 10% par pompage (ce dernier représente un appoint).
 Recherche des fuites sur réseau en vigueur et assainissement immédiat des conduites d'eau défectueuses. Un gros effort a été fait dans le domaine: les pertes ont été réduites de 50% de 2016 à 2018.

Optimisation maximale car peu d'utilisation d'énergie pour sa distribution.

M: L'utilisation du pompage est en appoint. Malgré l'augmentation de la population, la part du gravitaire est stable.

Potentiel de turbinage pleinement exploité.

Une analyse a été effectuée et a permis la mise en place d'un monitoring en continu du réseau.

Collection d'idées pour le programme d'activités

3.2.5 Gestion des espaces verts

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	4	4	70.0%	0.0%

Description

La collectivité encourage la gestion écologique et respectueuse du climat des espaces verts et des espaces ouverts (non construits). Les espaces verts et les espaces ouverts, surtout dans les régions à forte densité de population, sont autant que possible, préservés, (re)valorisés et / ou étendus.

Etat des mesures réalisées

B: Bulle a été reconnue "Commune à papillons". Des règles d'entretiens en faveur de la biodiversité ont été établies et le personnel suit des formations. Végétalisation obligatoire des toits plats. Réduction des places de parc pour lutter contre l'imperméabilisation. La plantation d'arbre le long des axes routiers est systématique.

Le plan directeur de la revitalisation de la Trême a été finalisé.

M: Le cahier des charges de Pro Natura pour les "Communes à papillon" est appliqué.

E: Surface dédiées aux espaces verts (m2/hab)

280000/23426=12 m2/hab

3.2.6 Traitement et valorisation énergétique des eaux usées

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	15	15	80.0%	0.0%

Description

La collectivité favorise la valorisation énergétique des eaux usées ainsi que l'efficacité énergétique du traitement des eaux usées (par ex. exploitation du potentiel de récupération de la chaleur provenant des collecteurs d'eaux usées, gestion optimale des installations de traitement). Les cycles d'eau et les produits du traitement des eaux usées sont gérés de manière optimale du point de vue énergétique et dans le respect du climat, par ex. au niveau de l'élaboration de la tarification ou de la valorisation de la chaleur, du biogaz ou des boues d'épuration.

Etat des mesures réalisées

B: Deux steps :

- STEP AIS à Vuippens. 14 communes l'utilisent. Bulle est cogestionnaire à 58%. Une analyse énergétique a été effectuée en 2000.

- STEP AICG à Broc (pour secteur La Tour) a fait l'objet d'une étude énergétique. Participation à hauteur de 26%.

M:

Vuippens :

Les mesures sont appliquées et le plan de renouvellement mis en œuvre. En 2015, une transformation complète a doublé la capacité. L'énergie est prise en compte. CCF présent. Projet d'équiper la STEP de PAC à l'horizon 2022 pour alimenter un futur réseau CAD interconnecté à celui de Bulle.

Broc :

Les mesures d'optimisation sont mises en œuvre. Production de gaz utilisés à l'interne. CCF installé permettant l'autoconsommation sur site.

3.2.7 Traitement et valorisation énergétique des déchets

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	15	10	80.0%	0.0%

Description

Les déchets du territoire de la commune (déchets ménagers, déchets recyclables, biomasse, déchets spéciaux) sont traités de manière efficace et respectueuse du climat, et sont valorisés de façon optimale.

Etat des mesures réalisées

Les déchets ménagers sont traités par SAIDF, la seule usine d'incinération du canton de Fribourg. Pas d'alternative possible. La part de la commune est inférieure à 5%, réduction du potentiel à 10.

B: L'évolution des déchets est suivie et documentée, mais la politique de taxation et d'élimination est cantonale. Les déchets sont triés et valorisés

M: Les statistiques sont tenues annuellement.

E:

Déchets ménagers (sacs poubelle) [kg/hab]

- Déchets totaux (comprend sacs poubelle + déchets recyclés - ne comprend pas les déchets de construction, les déchets électriques et électroniques et les déchets dangereux)

2016: 153

2017: 147

2018: 137

La quantité de déchets ménagers par habitant diminue significativement.

Déchets totaux (déchets ménagers + déchets recyclés dans les écopoints et les déchetteries communales):

2016: 468

2017: 417

2018: 430

De même que les déchets totaux (grosse baisse en 2017, puis 2018 revient sur la courbe descendante)

4 Mobilité

4.1 Gestion de la mobilité dans l'administration / Controlling mobilité

4.1.1 Mobilité durable dans l'administration

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	8	8	80.0%	0.0%

Description

La collectivité veille à l'utilisation efficace de ses véhicules, et encourage ses collaborateurs/-trices à un comportement intelligent et durable en matière de mobilité, et elle possède une flotte de véhicules efficace et respectueuse du climat.

Etat des mesures réalisées

B: Un Plan de mobilité pour l'administration a été élaboré en 2011.

Les collaborateurs signant la Charte du plan de mobilité bénéficient d'une prime d'écomobilité annuelle (augmentée en 2019) :

- CHF 200.- pour les piétons et les cyclistes
- 50 % de l'abonnement annuel pour les usagers des transports en commun (jusqu'à CHF 350.-)
- Si éligible pour recevoir une vignette de stationnement* et y renoncez, reçoit participation de CHF 500.- sur l'abonnement TP.

M: Les primes d'écomobilité sont attribuées annuellement et les mesures sont suivies grâce à des statistiques.

E: Nbr de personne bénéficiant des primes d'écomobilité:

2016: 49

2017: 53

2018: 75

2019 (augmentation primes): 101

Collection d'idées pour le programme d'activités

Fichiers

[Primes écomobilité distribuées](#) .PDF, 8 kB

9 sept. 2019, Clarence Chollet

[Note écomobilité](#) .PDF, 431 kB

9 sept. 2019, Clarence Chollet

4.1.2 Indicateurs de mobilité dans la commune

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	4	4	80.0%	0.0%

Description

La collectivité favorise la mise en œuvre de la planification de la mobilité/des transports au moyen d'un monitoring d'indicateurs de mobilité pertinents.

Etat des mesures réalisées

B: La Commune a mis en place un système d'indicateurs de mobilité via son délégué à l'énergie (voir tableau Excel "statistiques"). Les indicateurs seront mis à jour annuellement. La Commune publie annuellement un rapport d'efficacité des TP.

M: Le système d'indicateurs n'en est qu'à ses débuts, mais les données choisies sont pertinentes.

E: Les indicateurs touchent les TIM, les TP et le vélo

4.2 Organisation de la circulation

4.2.1 Infrastructures et gestion des places de parc

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	10	10	90.0%	0.0%

Description

Les infrastructures de parking et la gestion communale des places de parcs encouragent la mobilité durable, en particulier pour les infrastructures générant du trafic (shopping, loisirs, logistique, etc.).

Etat des mesures réalisées

B: Concept de stationnement élaboré en 2015 et ajusté en 2018. Approche régionale via Mobul. Inventaire des places de parc publiques et privées effectué.

M: Règlement de gestion des places de parc en vigueur. Principe des cercles concentriques appliqué. Au centre: horodateurs; dans le premier cercle périphérique: zones limitées à 1h et 2h; en périphérie: libre ou limité à certaines catégories.

Vignette / macaron pour riverains et employé par secteur. Les recettes des macarons sont investies dans des actions pour la mobilité.

Les taxes de parc vont au budget général et participent à des actions sur la mobilité mais pas spécifiquement contrairement aux macarons.

60% des places du centre ville sont payantes

Collection d'idées pour le programme d'activités

Fichiers

[Concept de stationnement](#).PDF, 73682 kB

3 oct. 2019, Clarence Chollet

4.2.2 Réduction de vitesse

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	10	10	80.0%	0.0%

Description

La modération du trafic sur le territoire communal favorise la circulation des cyclistes et des piétons ainsi que la sécurité de tous les usagers de la route et augmente le niveau de qualité de vie.

Etat des mesures réalisées

B: Analyse de la situation effectuée (concept global couvrant tout le territoire). Situation connue, planification en vigueur via plan directeur de la Mobilité et Mobul. Moyens alloués pour la mise en œuvre.

M: Réalisation progressive des zones à vitesse modérée dans les quartiers résidentiels. Tout le centre est réalisé, quelques quartiers périphériques sont encore à planifier.

Action de communication effectuée via le Bulletin.

Sondages effectués et documentation remise au public, satisfaction globale.

Conception :

- Espaces vert, arbre
- banc, jeux pour enfants
- satisfaction des usagers

Fichiers

[Rapport zones à vitesse modérée](#) .PDF, 7951 kB

19 sept. 2019, Clarence Chollet

[Planification des zones à vitesse modérée](#) .PDF, 2133 kB

19 sept. 2019, Clarence Chollet

4.2.3 Approvisionnement en produits au niveau local - commerces de proximité

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en œuvre	4	4	40.0%	0.0%

Description

La collectivité soutient les circuits courts pour l'approvisionnement de base de la population, ainsi que des initiatives de systèmes logistiques efficaces pour approvisionner les industries.

Etat des mesures réalisées

B: La volonté de soutenir les circuits courts existe au sein de la ville de Bulle. Bulle est le centre de la région de la Gruyère, région reconnue pour ses produits du terroir.

M: Un marché se tient de manière hebdomadaire avec des produits du terroir (samedi).

Les poids lourds sont interdits après 9h00 dans la ville.

Un service de location de vélo-cargo existe.

Un service de livraison de panier locaux est en place dans la région.

4.3 Mobilité non motorisée

4.3.1 Réseau piétonnier et espace public

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en œuvre	15	15	80.0%	0.0%

Description

La collectivité entretient un réseau de chemins piétonniers attrayant et sécurisé sur l'entier du territoire communal et encourage leur création par la revalorisation d'espaces publics.

Etat des mesures réalisées

B: Concept global en place. Signalisation effective là où c'est pertinent. Moyens à disposition pour la mise en œuvre. Une personne est en charge de la mobilité au sein de la commune.

Des études sur la sécurité ont été réalisées.

M: 100% de la voirie dispose de trottoir avec signalisation.

Développement de voies vertes (piéton / vélo).

La neige est déblayée des trottoirs et des chemins piétons

Passages sécurisé sur les axes principaux. Carte des parcours piétonniers disponible dans le plan de ville. Chemins scolaires faits à l'aide de "petits pas jaunes". Réseau Pedibus en place.

Fichiers

[Plan de la MD](#) .PDF, 5735 kB

3 oct. 2019, Clarence Chollet

4.3.2 Réseau et infrastructures cyclables

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en œuvre	15	15	100.0%	0.0%

Description

La collectivité a créé un réseau cyclable attrayant couvrant tout le territoire communal, ainsi que les installations de stationnement nécessaires.

Etat des mesures réalisées

B: La commune dispose de la certification BYPAD.

Analyse détaillée de la situation et plan d'action.

Concept d'itinéraires cyclistes dans le PAL (Plan directeur des mobilités douce en vigueur).

M: Réseau dense de bandes cyclables desservant toute la commune. 100% des routes dispose de bande cyclable. Voies vertes en site propre en cours d'extension. Toutes les installations sont desservies par des bandes cyclables. Possibilité de rejoindre les réseaux régionaux cyclables.

Après consultation populaire, les "points noirs" sont réglés.

Création d'une commission vélo en 2014.

Stationnement vélos et pompes en libre service.

«Prix Vélo Infrastructure» en 2016.

3 vélos cargo à disposition

Vélo guide avec les itinéraires.

Vélophone: pour annoncer les dégradations du réseau.

Campagne "Bravo t'es à vélo"

Collection d'idées pour le programme d'activités

Mettre en œuvre le plan d'actions BYPAD

Fichiers

[Programme d'actions BYPAD](#) .XLB, 52 kB

4 oct. 2019, Clarence Chollet

[Plan d'actions BYPAD](#) .PDF, 2048 kB

4 oct. 2019, Clarence Chollet

4.4 Transports publics

4.4.1 Transports publics

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	15	15	90.0%	0.0%

Description

La collectivité assure une offre attractive de transports publics.

Etat des mesures réalisées

B: Plan directeur intercommunal des transports réalisé via Mobul: 3 lignes desservant la région bulloise. La commune est représentée dans Mobul à un peu moins de 50%.

M: Les lignes de la commune sont cadencées au quart d'heure (nouveau).

Les quais sont aménagés pour les personnes à mobilité réduite

Mobul gère les demandes des communes et fait remonter aux échelons supérieurs.

Communication par Internet, avec des plaquettes et panneaux des horaires.

5 lignes de bus de nuit des TPF au départ de Bulle.

Ligne de train reliant Bulle à Fribourg via Romont, permet aux pendulaires de faire les trajets en TP.

E: Augmentation significative de la cadence (1/4 d'heure) en 2019

Contribution Mobul 2017: 1'419'822.50

Contribution trafic régional: 1'857'037.00

Indicateur: CHF 139.-/habitant par an

Fichiers

[Rapport d'efficience TP](#) .PDF, 1852 kB

9 sept. 2019, Clarence Chollet

[Plan directeur TP](#) .PDF, 4526 kB

4 oct. 2019, Clarence Chollet

4.4.2 Gestion de la mobilité et mobilité combinée

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	15	15	80.0%	0.0%

Description

La collectivité propose et encourage des offres de gestion de la mobilité et d'intermodalité.

Etat des mesures réalisées

B: La situation est actuellement adaptée à la demande. Diverses offres sont existantes pour favoriser l'intermodalité. Les travaux autour de la gare de Bulle vont encore améliorer la situation.

M:

- Mobility à la gare (2 places + une à La Tour-de-Trême).

- P+R à la gare.

- Bornes pour voitures électriques

- Place de stationnement de vélo à la gare

- Espace co-voiturage à disposition à Espace Gruyère. Bon taux d'utilisation par les usagers.

E: Les grandes entreprises sont contraintes de mettre en place un plan de mobilité.

Pas d'indicateurs précis pour quantifier le car-sharing

5 Organisation interne

5.1 Structures internes

5.1.1 Responsabilités, ressources, procédures

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	8	8	80.0%	0.0%

Description

La collectivité assure la mise en œuvre des actions de politique énergétique et climatique, en ayant défini les responsabilités nécessaires, en ayant mis à disposition des ressources humaines suffisantes et en ayant clarifié les procédures.

Etat des mesures réalisées

B: Département technique (DT) en charge de l'énergie y compris la mobilité + chargé de communication. Les disponibilités, compétences, organisation sont définies et suffisantes. Documentation et instructions de services liées à l'énergie bien présentes au DT.

M: Un responsable des bâtiments en fonction (analyse et suivi) et un pour les questions liées à la mobilité. Un architecte communal est également présent et supervise la partie bâtiment Cité de l'énergie avec le responsable des bâtiments.

La commune dispose de personnes avec les compétences nécessaires pour accomplir les tâches et s'adjoind des prestataires externes pour des missions spécifiques (bureau mobilité pour coacher la Ville)

Un mandat externe a aussi été donné à GESA, qui gère l'énergie sur le territoire communal et donne des conseils pour approvisionnement. Convention avec GESA pour le délégué à l'énergie.

Concierger sensibilisé à l'énergie. Les 6 domaines CE sont ancrés dans le rapport de gestion annuel.

Collection d'idées pour le programme d'activités

Intégrer les 6 thèmes Cité de l'énergie dans les cahiers des charges des collaborateurs et des concierges

5.1.2 Ressources financières pour la politique énergie-climat

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	6	6	80.0%	0.0%

Description

La collectivité met à disposition les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de la politique énergie-climat.

Etat des mesures réalisées

B: Financements définis systématiquement pour la réalisation de tous les projets. Budget alloué chaque année par le Conseil communal et adopté par le Conseil général.

M: La commission de l'énergie discute et propose un budget au CC (globalement Fr. 50'000.-- /année) consacré à l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables ainsi qu'au délégué à l'énergie (35'000.-).

La réalisation d'un éventuel fonds Développement Durable est en cours, avec un budget prévu d'environ 200'000.-.

5.1.3 Ancrage de Cité de l'énergie (Commission)

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	4	4	80.0%	0.0%

Description

Les acteurs clés pour la politique énergétique et climatique sont impliqués dans les commissions concernées.

Etat des mesures réalisées

B: La commission de l'énergie est composée de 5 membres du Conseil communal. Sa composition est du ressort de l'exécutif. Dans les faits, les tâches courantes de la commission énergie sont assurées par la Commission technique, qui regroupe les mêmes 5 Conseillers communaux ainsi que l'ingénieur et l'architecte de ville et une secrétaire communale.

le Comité de pilotage énergie, composé de deux Conseiller communaux, du délégué à l'énergie, des responsables de l'administration et du CCE. Elle s'occupe du processus Cité de l'énergie et se réunit 2-3 fois par année.

Les thématiques énergétiques sont remontées au Conseil communal via le Copil énergie et la Commission technique.

M: Lien avec le PCEn assuré. Collaboration étroite avec le CCE. Six chapitres du catalogue suivis.

Collection d'idées pour le programme d'activités

Suivre le programme de politique énergétique Cité de l'énergie

Fichiers

[Règlement du Conseil communal](#) .PDF, 1404 kB

4 oct. 2019, Clarence Chollet

5.2 Processus internes

5.2.1 Suivi des résultats et planification annuelle

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	10	10	100.0%	0.0%

Description

La collectivité dispose d'un système de gestion de la qualité interne pour la mise en œuvre du processus Cité de l'énergie et communique les résultats de celle-ci en interne et en externe.

Etat des mesures réalisées

B: L'audit de suivi est organisé annuellement et effectué avec le conseiller Cité de l'énergie. Catalogue de mesures "Cité de l'énergie" et planification mis à jour lors de la séance annuelle de travail, sur la base du programme énergétique et les activités sont inscrites au budget.

M: Le programme d'action contient les délais, le responsable, le budget et le stade d'avancement.

Communication effectuée interne et externe (Rap. gestion) :

[http://www.bulle.ch/\[...\]/Rapport_de_gestion_Bulle_definitif_v15.pdf](http://www.bulle.ch/[...]/Rapport_de_gestion_Bulle_definitif_v15.pdf).

Programme d'action passé en revue et ajusté annuellement avec des nouvelles actions si nécessaire.

Le cycle planification - réalisation - contrôle, est appliqué.

5.2.2 Formation et sensibilisation

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	6	6	90.0%	0.0%

Description

La collectivité s'assure que ses collaborateurs/trices peuvent apporter leur contribution aux objectifs communaux de politique énergétique et climatique et elle est exemplaire dans ses pratiques internes.

Etat des mesures réalisées

B: Le règlement du personnel communal préconise vivement la formation continue. Lors de l'entretien individuel, les besoins en formation sont évalués.

Budget annuel pour la formation continue: Env. 5'000.-. Les frais des collaborateurs sont pris en charge.

M: Formation continue globale au sein de l'administration, énergie et mobilité comprises (cours/sensibilisation sur l'efficacité électrique dans les bâtiments, sur les leds, etc.). Fréquentation selon les besoins. Formation de l'architecte communal. Formation du personnel bâtiments (chauffez futé...). Responsable des bâtiments formé à Enercoach et a suivi la formation de coordinateur Cité de l'énergie.

5.2.3 Achats

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	10	10	40.0%	0.0%

Description

La collectivité met en œuvre une politique d'achats exemplaire. Elle dispose d'une stratégie pour des achats responsables englobant tous les produits liés à la vie professionnelle, mais aussi les textiles ou la nourriture.

En outre, la collectivité dispose d'une stratégie pour minimiser l'impact environnemental de ses placements financiers (fortune, emprunts et caisse de pension, entres autres).

Etat des mesures réalisées

B: La commune est sensibilisée par cet aspect dans tous ses achats, même si de rien de formalisé n'existe pour l'instant. Activités ponctuelles. Sensibilité, mais pas de directive globale formelle.

Directive en place pour le papier. Matériaux et produits locaux favorisés.

Avec le Label "Ville à Papillons", les jardins publics sont entretenus de manière responsable.

M: Dès l'achat d'un appareil, l'étiquette énergie est prise en compte.

La ville utilise du papier recyclé et pense mettre en place de la vaisselle non jetable.

Pas de directives d'achat en place

Collection d'idées pour le programme d'activités

Etablir des directives pour des achats durables dans l'administration. Suivi de l'action

6 Collaboration et communication

6.1 Communication par la commune

6.1.1 Stratégie et programme de communication

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	4	4	80.0%	10.0%

Description

La collectivité utilise ses canaux de communication de manière ciblée pour informer les différents acteurs du territoire communal sur les thèmes énergétiques et climatiques.

Etat des mesures réalisées

B: La ville a un chargé de communication depuis 2016 et un plan de communication établi. L'énergie ne fait pas l'objet d'un plan de communication séparé, mais est intégré au plan général. La communication sur les réseaux sociaux a été développée.

GESA prévoit de mettre en place une plateforme d'information interactive sur le thème de l'énergie en partenariat avec la ville.

M: Les moyens d'information à disposition sont : le journal "Le Bulletin" qui paraît 2 fois par an, le site Internet et BulleVision qui est la télévision régionale ainsi que des informations spécifiques via des brochures éditées.

Le informations évoquent les chantiers en cours, notamment ceux relatifs à l'énergie et à la mobilité. Information également sur ce que chacun peut faire au quotidien via la "Bulle Verte".

Collection d'idées pour le programme d'activités

Fichiers

[Concept de communication](#) .PDF, 257 kB

9 sept. 2019, Clarence Chollet

6.1.2 Exemplarité et Corporate Identity

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	4	4	80.0%	0.0%

Description

L'exemplarité de la collectivité dans les domaines énergie et climat fait partie de son identité et est intégrée dans toutes ses activités.

Etat des mesures réalisées

B: Logo CE sur page d'accueil. L'énergie a son onglet spécifique sur le site internet de la commune avec un chapitre dévolu à Cité de l'Energie depuis l'été 2019: <https://www.bulle.ch/energie>

Manifestations: Energissima & Bull'Bouge font partie des grandes manifestations soutenues par Bulle (thématique pertinente). La mobilité lors des manifestations est bien gérée (parking extérieurs, navettes, TP gratuits,...)

Un postulat sur l'utilisation de vaisselle recyclable dans les manifestations communale est en cours.

M: Communication fréquente sur l'énergie et Cité de l'énergie.

Cohérence des élus et de l'administration.

6.1.3 Centre de conseil et d'information pour la population

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	10	10	30.0%	40.0%

Description

La population a accès à un centre de conseil et d'information pour les questions énergétiques, climatiques ou de mobilité.

Etat des mesures réalisées

B: La commune renseigne les habitants sur les thèmes liés à l'énergie. Beaucoup d'informations se trouvent sur le site internet. GESA sensibilise aux économies d'énergies et aux appareils efficaces. GESA prévoit le déploiement d'une plateforme interactive prodiguant des conseils énergétiques.

M: La future plateforme prodiguera des conseils, organisera des concours de bonnes pratiques et servira de porte d'entrée pour de nouvelles subventions. Son financement sera assuré par GESA et la commune et sa maintenance + son animation seront assurées par GESA.

E: La future fréquentation de la plateforme nous renseignera à l'avenir. Pour le moment, la bonne participation aux actions de sensibilisation est un bon indicateur.

Collection d'idées pour le programme d'activités

Mettre en place la plateforme et assurer son suivi.

6.1.4 Soutien financier

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	10	10	80.0%	20.0%

Description

La collectivité soutient des projets durables dans le domaine de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de la protection du climat, y compris financièrement.

Etat des mesures réalisées

B: Un soutien est offert par GESA pour favoriser le raccord du CAD avec des subventions de 2'000.- à 4'500 CHF. 300'000 CHF ont été octroyé pour 2017 et 2018 (attribué entre 1.5.17 et 31.12.18). 200'000 CHF ont été débloqué pour 2019. Les abos TP des écoliers sont subventionnés (gratuité des TP pour les écoliers).

Un vaste programme de subvention est prévu via un Fonds développement durable qui doit encore être validé politiquement (150-300'000.-/an). Les subventions prévues: prime vélo électrique, CECB+, formation, concours, bornes électriques de recharge, abonnement d'essai Mobility, etc.

M: A ce jour, 142 projets en ont bénéficié du soutien pour le raccordement au CAD (dont 24 au T1 2019, 92 en 2018 et 26 en 2017)

E: 200'000/an/23'000 habitant -> > 4CHF/hab.*an

Collection d'idées pour le programme d'activités

Mettre en place le nouveau Fonds de subventionnement.

6.2 Collaboration et communication

6.2.1 Collaboration régionale et supra-régionale

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en œuvre	6	6	70.0%	0.0%

Description

La collectivité contribue à la mise en œuvre de sa politique énergétique et climatique au travers d'une collaboration active avec les communes de sa région, le Canton et la Confédération.

Etat des mesures réalisées

B: Bulle et 4 autres communes ont déposé un projet d'agglomération III autour des thèmes urbanisation, transports et environnement. Bulle est le centre de l'agglomération et le centre de la Gruyère. Le projet intercommunal le plus abouti est MOBUL (TP).

Les autorités et l'administration participent et organisent des événements, séminaires et échanges d'expérience sur les thèmes de l'énergie, de la mobilité, etc.

M: Le délégué à l'énergie (GESA) participe au rencontre des délégués à l'énergie et à des journées de retour d'expérience de Cité de l'énergie. Les membres de la commissions participent à des journées de partage d'expérience. Dernièrement, Bulle a accueilli une conférence cantonale pour les privés sur la rénovation.

6.2.2 Collaboration avec les écoles et les institutions de formation

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en œuvre	8	4	70.0%	0.0%

Description

La collectivité soutient les écoles et les institutions de formation dans l'enseignement et des projets sur les thématiques de l'énergie et du climat et recourt à leur expertise et leurs ressources pour la mise en œuvre de sa politique énergétique et climatique.

Etat des mesures réalisées

B: Le programme scolaire est une compétence cantonale, mais des activités ponctuelles sont organisées et des informations sont données aux élèves, notamment sur les déchets.

M: Le service de la jeunesse organise un coup de balai une fois par an.

L'installation de panneaux solaires sur les écoles permet de sensibiliser les élèves à l'énergie et aux énergies renouvelables. Des actions sont réalisées avec cet outil.

Un défi vélo a été organisé au Collège Sud et une pompe à vélo a été installée.

Un jardin des circulations pour le vélo a été créé.

GESA:

- Interaction avec les HE ingénierie (projets smart)
- Concours de dessin (avec sensibilisation) sur le thème de l'énergie
- Projet de sentier didactique à Charmey
- Projet de programme pédagogique sur le solaire pour le secondaire

Collection d'idées pour le programme d'activités

Profiter des installations photovoltaïques pour communiquer sur l'énergie en partenariat avec les enseignants

6.2.3 Collaboration avec l'industrie, les entreprises, les prestataires de services et les exploitations forestières et agricoles

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	15	15	50.0%	0.0%

Description

La collectivité soutient l'industrie, les entreprises, les prestataires de service et les exploitations forestières et agricoles pour des programmes et des projets dans le domaine de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, de l'adaptation aux changements climatiques ou de la mobilité durable.

Etat des mesures réalisées

B: Des rencontres ont lieu régulièrement avec les entreprises lors d' "apéros", l'énergie est parfois traitée.

Promotion des plans de mobilité d'entreprise et obligation pour celles de plus de 30 salariés.

Valorisation des filières bois à la centrale de Pra Bosson

Marché du terroir le samedi favorise les circuits courts et l'agriculture régionale

GESA : conseils aux gros consommateurs

M: Bike to work organisé chaque année avec les entreprises volontaires.

Collaboration avec Despond pour la valorisation des sous-produits de scierie.

Gros projet en cours chez AXALTA (gros conso d'eau) avec d'importantes économies d'eau à la clé.

Plusieurs projets de récupération des rejets de chaleur existent.

E: Plusieurs projets mis sur pieds et plusieurs entreprises concernées.

Collection d'idées pour le programme d'activités

Faire la promotion du programme PEIK pour les PME

Diminution des déchets et approvisionnement local dans les cafétérias

6.2.4 Collaboration avec les investisseurs professionnels et les propriétaires

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	10	10	70.0%	0.0%

Description

La collectivité collabore avec les investisseurs et les propriétaires professionnels dans le but de contribuer aux objectifs communaux de politique énergétique et climatique.

Etat des mesures réalisées

B: Des directives pour le développement durable figurent dans les MEP des nouveaux quartiers.

Des semaines de la mobilité sont organisées où tous sont invités à participer. Le RCU prévoit une

procédure préliminaire avec concertation avant le dépôt des permis de construire.

La commune dispose d'une obligation de raccordement au CAD et une obligation de couvrir ses besoins avec de l'énergie renouvelable hors CAD.

Programme concernant les homes (régionalisation): rénovations, constructions utilisation des soins et ressources, etc.

M: Le taux de raccordement au CAD est très élevé ainsi que les surfaces Minergie.

E: 6.72 m²/habitants certifiés Minergie

Collection d'idées pour le programme d'activités

6.2.5 Communication grand public

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	15	15	80.0%	10.0%

Description

La collectivité informe et sensibilise la population aux enjeux énergétiques et climatiques, en particulier sur les thèmes de la consommation et sur le potentiel d'action des locataires.

Etat des mesures réalisées

B: La commune communique sur de nombreux aspects et fait la promotion des produits locaux. Pour les aspects énergie, elle s'appuie sur GESA pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables avec une participation active à la campagne OFF du canton. La future plateforme d'information de GESA sera également dédiée à ce type d'information.

Un budget est disponible pour les actions.

M: De nombreuses campagnes sont régulièrement lancées par la commune ou GESA, comme la campagne "Bravo t'es à vélo" en 2018. Conférence sur les économies dans les ménages, LED à tarif réduit pour l'Energyday.

Communication par le bulletin de la Ville ou des tout-ménages, pose d'affiche...

Collection d'idées pour le programme d'activités

Mettre en place la plateforme d'information et les actions prévues via le Fonds Développement Durable.

6.2.6 Participation et multiplicateurs

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	6	6	50.0%	30.0%

Description

La collectivité s'assure de la participation des différents acteurs intéressés par le développement et la mise en œuvre de la politique énergétique et climatique. Elle implique des multiplicateurs comme des associations de la région pour qu'ils jouent le rôle de relais, et soutient les initiatives de la population en lien avec les thèmes du développement durable, des économies d'énergie, de la protection du climat, etc.

Etat des mesures réalisées

B: La Ville de Bulle collabore avec des associations et d'autres partenaires et implique sa population dans plusieurs démarches.

M: Bulle soutient activement de nombreuses manifestations (plus de 300), dont plusieurs mettant l'accent sur l'énergie ou la mobilité (Energissima, Slowup, etc.)

La population est régulièrement impliquée dans des actions de mobilité douce. La plateforme vélophone permet d'annoncer des problèmes sur les itinéraires cyclables. Des ateliers de réparation pour les vélos sont organisés les samedis au marché.

Une association gère un container de récupération à la déchetterie.

Il est prévu, à travers la future plateforme, de soutenir plusieurs initiatives citoyennes, notamment des projets solaires coopératifs ou des idées allant dans le sens du développement durable.

Collection d'idées pour le programme d'activités

Réaliser la Plateforme d'information avec les actions prévues de participation de la population.
Développer des partenariats avec des associations locales.

6.3 Projets phare

6.3.1 Projet phare

Evaluation

	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié
Qualité de mise en oeuvre	8	8	40.0%	40.0%

Description

La collectivité développe et soutient des projets exemplaires, ambitieux et novateurs menés sur le territoire de la commune avec un rayonnement aussi large que possible et un effet multiplicateur.

Etat des mesures réalisées

B: Les TPF ont un important projet de rénovation de la gare à Bulle et la Ville profite des travaux planifiés pour construire un véritable échangeur multi-modal devant la future gare. Il est prévu une vélo station avec atelier de réparation, unique en son genre dans une ville suisse de cette taille, ainsi que l'intégrations des voies cyclables, de mobilité piétonne (avec signalisation redéfinie) et des transports publics (bus).

M: Le projet est en cours de réalisation.

[https://www.tpf.ch/-/le-fut\[...\]bulle-totalement-redessine](https://www.tpf.ch/-/le-fut[...]bulle-totalement-redessine)